

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 046190

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5149

Société : 87670

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : YASSINE LAHOUSSE

Date de naissance : 01-01-78

Adresse : HAY MOULAY ABDELLAH Rue: 72 N: 73  
CASA BLANCA

Tél. : 0666441369

Total des frais engagés : 502,30 Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 17/09/2021

Nom et prénom du malade : LAHOUSSE YASSINE Age: 63

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Colopathie fonctionnelle

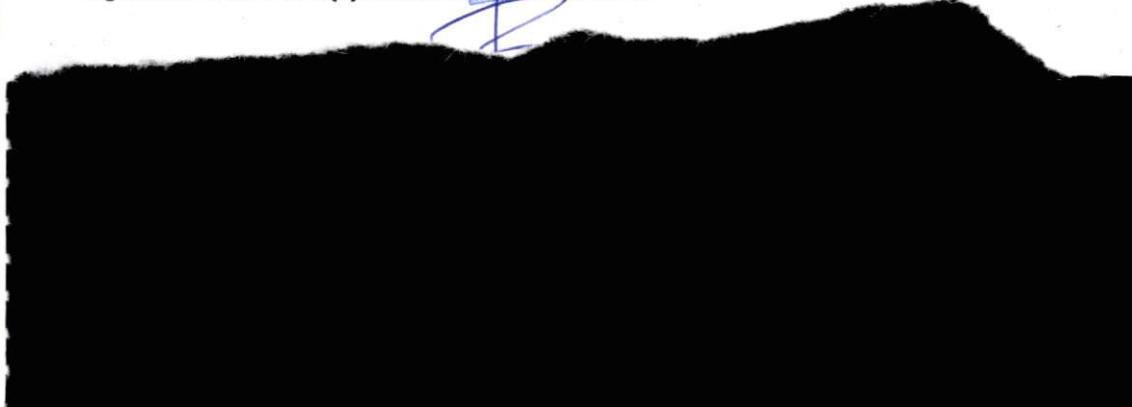
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 17-09-2021 Le : 17/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/09/2021	CS		300,00	Dr. BENKIRANE Oumaima Hépato-Visceral-Enterologue Bd Al Quds, Résidence Assala Imme. 405, 2 <sup>me</sup> Etage - Casablanca Tél. / fax : 05 22 50 30 31

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE INGENIERIE BENKIRANE 17/09/2021	17/09/2021	202,80

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>

Dr Oumaïma BENKIRANE  
Ep Lahlou

Spécialiste en Hépato-Gastro-Entérologie

Echographie - Fibroscopie - Coloscopie - Proctologie

Diplômée de la faculté de médecine de Rabat

Diplôme universitaire des hépatites virales et Anti-viraux, UPMC Paris

Diplôme universitaire des Maladies inflammatoires chroniques intestinales, UPMC Paris



الدكتورة (سميم) بنكيران

الختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي وأمراض الكبد

الشخص بالصحي - تنظير المعدة والمعى الغليظ

علاج أمراض المخرج

خريجة كلية الطب بالرباط

دبلوم جامعي لإلتهاب الكبد الفيروسي - باريس

دبلوم جامعي لأمراض الإلتهاب المزمن للأمعاء - باريس

17/09/2021

Casablanca, le .....

Mr Lahoussine Yassine



44/00

63,30

65/00

BEVIRAN FORT 200

1 comprimés 3 fois par jour

BALLONYL

2 gellules 3 fois par jour après repas

EXTRA MAG

1 Cp par jour le matin

Traitement pour 2 semaines

202,30

Dr. BENKIRANE Oumaima  
Spécialiste en Hépato-Gastro-Entérologie  
Casablanca, Boulevard Al Qods  
Résidence ASSAFA, Immeuble 405, 2ème Etage N° 13  
Boulevard Al Qods, Lot. Assakane Al Anik - «Résidence ASSAFA», Immeuble 405, 2ème Etage N° 13 - CASABLANCA  
Tél./Fax : 05 22 50 30 31 E-mail : oumainaben81@yahoo.fr

Dr. BENKIRANE Oumaima  
Spécialiste en Hépato-Gastro-Entérologie  
Casablanca, Boulevard Al Qods  
Résidence ASSAFA, Immeuble 405, 2ème Etage N° 13  
Boulevard Al Qods, Lot. Assakane Al Anik - «Résidence ASSAFA», Immeuble 405, 2ème Etage N° 13 - CASABLANCA  
Tél./Fax : 05 22 50 30 31 E-mail : oumainaben81@yahoo.fr



شارع القدس، تجزئة السكن الآتيق - إقامة الصفاء، عمارة 405، الطابق الثاني الرقم 13 - الدار البيضاء الهاتف/الفاكس: 05 22 50 30 31

Boulevard Al Qods, Lot. Assakane Al Anik - «Résidence ASSAFA», Immeuble 405, 2ème Etage N° 13 - CASABLANCA  
Tél./Fax : 05 22 50 30 31 E-mail : oumainaben81@yahoo.fr